

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 44.561.699, un actif net de D : 43.538.423 et un bénéfice de la période de D : 674.072.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 30 Septembre 2019, 22,47% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>25 203 351,987</u>	<u>30 398 993,493</u>	<u>28 887 755,771</u>
Obligations et valeurs assimilées		25 113 237,952	29 313 046,271	28 800 865,671
Titres OPCVM		90 114,035	1 085 947,222	86 890,100
Placements monétaires et disponibilités		<u>19 355 955,408</u>	<u>16 272 231,855</u>	<u>23 202 707,377</u>
Placements monétaires	5	9 343 090,456	6 451 008,530	9 439 747,893
Disponibilités		10 012 864,952	9 821 223,325	13 762 959,484
Créances d'exploitation	6	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>18 559,622</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>44 561 698,735</u></u>	<u><u>46 673 616,688</u></u>	<u><u>52 109 022,770</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	63 953,132	58 631,899	59 744,213
Autres créditeurs divers	8	959 322,887	856 395,371	686 154,899
TOTAL PASSIF		<u>1 023 276,019</u>	<u>915 027,270</u>	<u>745 899,112</u>
ACTIF NET				
Capital	9	41 565 401,423	44 047 046,517	48 752 721,032
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		304,914	62,086	68,707
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 972 716,379	1 711 480,815	2 610 333,919
ACTIF NET		<u>43 538 422,716</u>	<u>45 758 589,418</u>	<u>51 363 123,658</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>44 561 698,735</u></u>	<u><u>46 673 616,688</u></u>	<u><u>52 109 022,770</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

Note	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 01/07 au 30/09/2018	Période du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
Revenus du portefeuille-titres					
10	392 568,454	1 211 048,822	438 346,560	1 316 819,423	1 749 095,080
Revenus des obligations et valeurs assimilées	392 568,454	1 211 048,822	438 346,560	1 313 623,878	1 745 899,535
Revenus des titres OPCVM	-	-	-	3 195,545	3 195,545
Revenus des placements monétaires					
11	352 134,198	1 041 029,083	269 916,490	761 358,232	1 077 430,929
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	744 702,652	2 252 077,905	708 263,050	2 078 177,655	2 826 526,009
Charges de gestion des placements					
12	(53 953,132)	(175 960,664)	(58 631,899)	(192 592,283)	(252 336,496)
REVENU NET DES PLACEMENTS	690 749,520	2 076 117,241	649 631,151	1 885 585,372	2 574 189,513
Autres charges					
13	(20 217,061)	(61 623,710)	(22 463,321)	(63 947,324)	(87 597,278)
RESULTAT D'EXPLOITATION	670 532,459	2 014 493,531	627 167,830	1 821 638,048	2 486 592,235
Régularisation du résultat d'exploitation	44 494,929	(41 777,152)	(41 821,713)	(110 157,233)	123 741,684
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	715 027,388	1 972 716,379	585 346,117	1 711 480,815	2 610 333,919
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(44 494,929)	41 777,152	41 821,713	110 157,233	(123 741,684)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3 539,655	10 268,507	3 284,145	6 537,726	9 894,514
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	-	-	450,119
RESULTAT DE LA PERIODE	674 072,114	2 024 762,038	630 451,975	1 828 175,774	2 496 936,868

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 01/07 au 30/09/2018	Période du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	674 072,114	2 024 762,038	630 451,975	1 828 175,774	2 496 936,868
Résultat d'exploitation	670 532,459	2 014 493,531	627 167,830	1 821 638,048	2 486 592,235
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3 539,655	10 268,507	3 284,145	6 537,726	9 894,514
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	-	-	450,119
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 875 823,272)	-	(1 610 743,732)	(1 610 743,732)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 264 949,507	(7 973 639,708)	(1 140 998,124)	(1 930 386,073)	3 005 387,073
Souscriptions					
- Capital	10 569 667,981	27 216 543,444	5 067 496,601	32 172 388,746	47 000 971,958
- Régularisation des sommes non distribuables	1 982,713	3 325,127	394,654	2 159,574	4 812,199
- Régularisation des sommes distribuables	391 570,930	933 039,689	149 294,444	1 029 883,266	1 732 342,745
Rachats					
- Capital	(9 349 463,107)	(34 413 965,934)	(6 166 533,597)	(33 653 851,204)	(43 781 454,542)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 741,963)	(3 490,753)	(532,517)	(2 792,383)	(4 557,274)
- Régularisation des sommes distribuables	(347 067,047)	(1 709 091,281)	(191 117,709)	(1 478 174,072)	(1 946 728,013)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 939 021,621	(7 824 700,942)	(510 546,149)	(1 712 954,031)	3 891 580,209
ACTIF NET					
En début de période	41 599 401,095	51 363 123,658	46 269 135,567	47 471 543,449	47 471 543,449
En fin de période	43 538 422,716	43 538 422,716	45 758 589,418	45 758 589,418	51 363 123,658
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	392 903	474 899	439 805	443 531	443 531
En fin de période	404 789	404 789	429 097	429 097	474 899
VALEUR LIQUIDATIVE	107,558	107,558	106,639	106,639	108,156
TAUX DE RENDEMENT	1,59%	4,53%	1,36%	3,74%	5,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2019 à D : 25.203.351,987 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		24 351 448,500	25 113 237,952	57,68%
Obligations de sociétés		21 773 128,500	22 487 954,135	51,65%
AMEN BANK ES 2017	5 000	300 000,000	307 472,000	0,71%
AMEN BANK ES 2009	10 000	333 000,000	333 040,000	0,76%
AMEN BANK ES 2010	10 000	399 700,000	401 828,000	0,92%
AMEN BANK ES 2012	20 000	600 000,000	601 632,000	1,38%
AMEN BANK ES 2016	16 000	960 000,000	1 008 896,000	2,32%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 125 952,000	7,18%
ATL 2013-1 TF	3 000	60 000,000	61 444,800	0,14%
ATL 2013-1 TV	2 000	40 000,000	41 339,200	0,09%
ATL 2015-2 A	10 000	400 000,000	414 336,000	0,95%
ATL 2016-1 A	10 000	400 000,000	406 296,000	0,93%
ATL 2017-1 A	10 000	600 000,000	619 800,000	1,42%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	212 120,000	0,49%
ATL 2017-2 B	2 500	200 000,000	209 222,000	0,48%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	259 296,000	0,60%
ATL 2018 -1 B	2 500	200 000,000	203 240,000	0,47%
ATL 2019-1 CA	7 000	700 000,000	700 000,000	1,61%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	300 000,000	305 968,000	0,70%
ATTIJARI LEAS 2016-1	15 000	900 000,000	922 689,000	2,12%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	600 000,000	632 700,000	1,45%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	700 000,000	717 840,600	1,65%
BH 2009	20 000	922 000,000	968 256,000	2,22%
BH 2016-1	10 000	400 000,000	409 576,000	0,94%
BH 2019-1	5 000	500 000,000	519 940,000	1,19%
BNA 2009	10 000	333 000,000	339 920,000	0,78%
BTE 2010	20 000	200 000,000	200 512,000	0,46%
BTE 2016	5 000	300 000,000	312 116,000	0,72%
BTK 2009 C	5 000	199 850,000	207 790,000	0,48%
BTK 2012-1 B	1 650	23 578,500	24 619,980	0,06%
CIL 2015/2	15 000	600 000,000	633 804,000	1,46%
CIL 2016/1	12 000	480 000,000	490 857,600	1,13%
CIL 2016-2	17 000	1 020 000,000	1 058 229,600	2,43%
CIL 2017/1	3 000	180 000,000	182 870,400	0,42%
TL SUB 2016	3 000	180 000,000	186 398,400	0,43%
TL 2015-2 A	13 500	540 000,000	558 684,000	1,28%
TL 2015-2 B	5 000	400 000,000	414 296,000	0,95%
TL 2016-1	5 000	400 000,000	412 128,000	0,95%
TL 2017-1	8 000	480 000,000	489 190,400	1,12%

TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 042 232,000	2,39%
TL 2018 SUB A	2 500	250 000,000	264 440,000	0,61%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	264 862,000	0,61%
UBCI 2013	3 000	60 000,000	61 096,800	0,14%
UIB 2009/1 B	20 000	666 000,000	672 080,000	1,54%
UIB 2011/1 A	15 500	310 000,000	312 083,200	0,72%
UIB SUB 2016	15 600	936 000,000	976 860,155	2,24%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 625 283,817	6,03%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	627 634,969	1,44%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	986 815,372	2,27%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 010 833,476	2,32%
Titre OPCVM		87 113,752	90 114,035	0,21%
FINA O SICAV	835	87 113,752	90 114,035	0,21%
Total		24 438 562,252	25 203 351,987	57,89%
Total par rapport au total des actifs			56,56%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2019 à D : 9.343.090,456 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	9 274 240,989	9 343 090,456	21,46%
Certificat de dépôt BTE au 13/11/2019 à 10,86% 90 jours	1 468 366,478	1 484 675,239	3,41%
Certificat de dépôt UIB au 25/11/2019 à 9,83% 90 jours	1 471 217,334	1 482 244,980	3,40%
Certificat de dépôt BTE au 04/12/2019 à 10,83% 90 jours	978 910,985	984 888,284	2,26%
Certificat de dépôt BNA au 05/12/2019 à 10,58% 100 jours	1 954 320,255	1 970 008,477	4,52%
Certificat de dépôt BTE au 18/12/2019 à 10,83% 90 jours	978 910,985	981 658,386	2,25%
Certificat de dépôt CIL au 24/12/2019 à 11,03% 90 jours	1 467 797,971	1 469 890,908	3,38%
Certificat de dépôt ENDA au 27/01/2020 à 12% 180 jours	954 716,981	969 724,182	2,23%
TOTAL	9 274 240,989	9 343 090,456	21,46%
Pourcentage par rapport au total des actifs			20,97%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2019 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Intérêts à recevoir sur compte de dépôt	-	-	16 168,282
Autres	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	2 391,340	2 391,340	18 559,622

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à D : 63.953,132 contre D : 58.631,899 au 30/09/2018 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Gestionnaire	53 953,132	58 631,899	59 744,213
Dépositaire	10 000,000	-	-
Total	63 953,132	58 631,899	59 744,213

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à D : 959.322,887 contre D : 856.395,371 au 30/09/2018 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	3 576,551	3 928,369	4 021,331
Dividendes à payer	929 904,390	823 271,541	649 207,387
Commissaire aux comptes	12 974,786	10 636,482	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	11 385,198	11 385,198	13 200,000
Retenue à la source	102,654	52,949	52,952
TCL	555,779	294,882	600,000
Autres	-	6 002,421	49,700
Total	959 322,887	856 395,371	686 154,899

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	48 752 721,032
Nombre de titres	474 899
Nombre d'actionnaires	856

Souscriptions réalisées

Montant	27 216 543,444
Nombre de titres émis	265 116
Nombre d'actionnaires nouveaux	58

Rachats effectués

Montant	(34 413 965,934)
Nombre de titres rachetés	(335 226)
Nombre d'actionnaires sortants	(139)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 268,507
Régularisation des sommes non distribuables	(165,626)

Capital au 30-09-2019

Montant	41 565 401,423
Nombre de titres	404 789
Nombre d'actionnaires	775

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2019 à D : 392.568,454 contre D : 438.346,560 pour la même période de l'exercice 2018 se détaillant ainsi:

	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
<u>Revenus des obligations</u>	1 116 867,255	1 116 867,255	406 608,040	1 219 442,531	1 619 979,448
- Intérêts	1 116 867,255	1 116 867,255	406 608,040	1 219 442,531	1 619 979,448
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	94 181,567	94 181,567	31 738,520	94 181,347	125 920,087
- Intérêts des BTA	94181,567	94 181,567	31 738,520	94 181,347	125 920,087
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	-	-	3 195,545	3 195,545
- Dividendes	-	-	-	3 195,545	3 195,545
TOTAL	1 211 048,822	1 211 048,822	438 346,560	1 316 819,423	1 749 095,080

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2019 à D : 352.134,198 contre D : 269.916,490 pour la même période de l'exercice 2018, se détaillant ainsi:

	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Intérêts des dépôts à vue	147 730,800	505 781,048	175 084,192	499 315,358	691 734,882
Intérêts des certificats de dépôts	204 403,398	535 248,035	94 832,298	262 042,874	385 696,047
TOTAL	352 134,198	1 041 029,083	269 916,490	761 358,232	1 077 430,929

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 53.953,132 contre D : 58.631,899 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018 et se détaille ainsi :

	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Rémunération du gestionnaire	53 953,132	165 960,664	58 631,899	182 592,283	242 336,496
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	53 953,132	175 960,664	58 631,899	192 592,283	252 336,496

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 20.217,061 contre D : 22.463,321 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent ainsi :

	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Redevance du CMF	10 790,281	33 190,993	11 725,995	36 517,277	48 465,742
Commissaire aux comptes	4 587,396	13 755,631	6 149,241	14 083,557	21 647,075
Rémunération Président du Conseil	1 058,823	3 176,469	1 058,823	3 176,469	4 235,292
Jetons de présence	1 814,792	5 385,198	1 814,792	5 385,198	7 200,000
TCL	1 512,296	4 791,029	1 260,308	4 072,393	5 788,405
Autres	453,473	1 324,390	454,162	712,430	260,764
TOTAL	20 217,061	61 623,710	22 463,321	63 947,324	87 597,278

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.